



Pour Jean-Michel Nintcheu, député du Social démocratique Front (SDF), la gestion des fonds destinés à la lutte contre le Covid-19 fait l'objet de rumeurs, de faits d'opacité, de surfacturation, de corruption et de conflits d'intérêts au sein du ministère de la Santé qui en a la charge.

Le député à l'Assemblée Nationale a interpellé le patron de la santé lors des questions orales.

L'affaire n'en finit plus d'agiter l'opinion, alors que le président Paul Biya vient d'ordonner, à la suite du rapport de la chambre des comptes, des enquêtes judiciaires contre les personnes soupçonnées d'avoir détourné les fonds du COVID-19, leurs co-auteurs et leurs complices.

M. le Ministre de la santé,

La pandémie de la covid-19 n'est pas encore éradiquée dans notre pays. C'est une évidence. Dans le cadre du budget de l'exercice 2021, plusieurs dizaines voire des centaines de milliards de FCFA seront sans doute consacrés à la gestion de la pandémie du covid-19. On ne saurait vous allouer davantage de moyens en passant par pertes et profits les fonds covid-19 mis à la disposition de votre département ministériel au cours de l'exercice 2020 qui s'achève. Depuis la survenance de cette pandémie, nous avons en mémoire les 180 milliards FCFA de fonds spécial covid-19 ordonnés par

le Président de la République, 200 millions de dollars soit environ 135 milliards FCFA) débloqués par le FMI à travers la procédure de la Facilité de crédit rapide (FCR) qui ont fait l'objet d'une loi des finances rectificative, les dons en numéraire et en nature des volontaires y compris les entreprises et les multinationales, etc.

Dans le cadre de la gestion de ces différents fonds, le Secrétaire d'État chargé des pandémies a rendu public en date du 05 octobre dernier, le communiqué N° D13-280/C/Minsanté/R-Covid-19 portant publication des résultats d'attribution des marchés et lettre-commandes Spéciaux passés pour l'acquisition des équipements, des consommables et la réalisation des prestations dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de riposte contre le Covid-19.

Au terme du processus d'évaluation des offres administratives, techniques et financières effectuées par votre département ministériel, plusieurs entreprises ont été déclarées adjudicataires des marchés et lettre-commandes. En trois (03) mois, entre le 14 mai 2020 et le 19 août 2020, vous avez passé des MARCHÉS SPÉCIAUX d'un montant total de plus de 50 milliards FCFA plus précisément de 50.219.477.924 FCFA.. Certains marchés ont retenu mon attention :

1- Marché spécial N° 006/2020/MS-Covid-19/Minsanté

Date de signature : 09 juin 2020

Objet du marché : Travaux de restructuration ANCIEN BÂTIMENT ORCA en Centre spécial de prise en charge des patients covid-19.

Montant : 561.328.125 FCFA.

Nom de l'entreprise : Ets BF REST SARL.

Type de marché : Marché spécial

Bénéficiaire effectif : M. AL JAMMAL Mohamed Charer.

2- Marché spécial N°104/2020/MS-COVID-19/Minsanté

Date de signature : 24 juillet 2020

Objet du marché : Aménagement et ameublement du centre spécial de prise en charge des patients (Annexe 2: Ancien bâtiment ORCA)

Montant : 70.349.083 FCFA

Entreprise bénéficiaire : BF Rest SARL

Bénéficiaire effectif : AL JAMMAL Mohammad Chaher.

3- Marché spécial N° 007/2020/MS-Covid-19/Minsanté.

Date de signature : 09 juin 2020

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre complète projet de restructuration ANCIEN BÂTIMENT ORCA pour centre spécialisé prise en charge patients covid-19.

Type de marché : prestations intellectuelles

Montant: 56.047.500 FCFA

Nom de l'entreprise : Ets New-design Brutshine

Bénéficiaire: effectif : M. TEKENDJO NANYOIU René Blaise.

Soit un montant total de: 687.724.641 FCFA dédié à la seule entreprise Orca dont tenez-vous tranquille et écoutez bien, 56.047.500 FCFA pour les seules prestations intellectuelles. UN DON NE SAURAIT FAIRE L'OBJET DE CONTREPARTIE. C'est

scandaleux. Miser 40 millions FCFA dans un business pour récolter en retour 687.724.641 FCFA en trois (03) mois, même le célèbre bandit et truand américain Al Capone n'a pas pu réaliser pareil exploit.

M. le Ministre,

Les camerounais ont encore en mémoire le triste scandale des riz ORCA que vous avez distribués aux gouverneurs de régions et qui sont restés "sans trace" jusqu'ici. Il est désormais évident que ce "don" de sacs de riz participait en réalité d'un deal mafieux dont les contours sont aujourd'hui révélés aux camerounais à travers ce communiqué. 4000 sacs de riz d'une valeur maximale de 40 millions FdCFA contre 687.724.641 FCFA à se partager dès paiement. Sinon, qu'est-ce qui justifie que vous ayez consacré plus d'un demi-milliard FCFA pour la restructuration d'un ancien bâtiment de cette entreprise plutôt que de venir en soutien et à moindre coût aux cliniques privées - qui disposent déjà d'infrastructures immobilières fonctionnelles - que vous-même avez déclaré par tweet avoir transmis la liste au Premier ministre? Il ne faut pas être sorcier pour comprendre pourquoi vous avez court-circuité ce dossier. Où est passée la liste des cliniques privées agréées covid-19 que vous aviez transmise au Premier ministre, Chef du gouvernement ? Vous êtes dans cette Mafia.

M. le Ministre, dans une de mes sorties publiques relativement à la gestion de la pandémie du covid-19, j'avais fait part aux camerounais que de forts soupçons pesaient sur vos relations incestueuses avec Mediline médical, une entreprise qui n'a aucune expertise avérée dans la gestion d'une pandémie quelconque dans le monde et qui a été créée à la faveur de la survenance de la pandémie de covid-19, inaugurée en grandes pompes par vous et qui avait promis de structurer des centrales d'achat des centrales d'achat dans certaines villes notamment à Douala. J'avais fait part de rétro-commissions qui nimbent vos relations : immeuble cédé au quartier Bastos contre des marchés publics. Qu'allez-vous dire sur ces soupçons, maintenant que le communiqué laisse ressortir les marchés suivants au profit de Mediline Medical S.A.:

1- Marché spécial N° 018/2020/MS-Covid-19/Minsanté

Date de signature : 19 juin 2020

Objet du marché : Acquisition des tests rapides de diagnostic du Covid-19

Montant : 1.750.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Mediline Medical S.A

Bénéficiaire effectif : M. YOON SUNGUK.

2- Marché spécial N° 020/2020/MS-Covid-19/Minsanté

Date de signature : 19 juin 2020

Objet du marché : Acquisition des tests rapides de diagnostic du Covid-19.

Montant: 5.25.000.000. FCFA.

Entreprise bénéficiaire : Mediline Medical S.A.

Bénéficiaire effectif : . YOON SUNGUK

Soit un montant total de 07 milliards FCFA qui a fait l'objet d'un fractionnement de marchés le même jour et pour la même entreprise Mediline Medical S.A.

Que dire des aménagements des blocs sanitaires dans les stades retenus comme

centres spécialisés de prise en charge des patients atteints de covid-19 ?

1- Stade Mbappe Leppe:

Marché spécial N°106/2020/MS-Covid-19/Minsanté
Objet du marché : Aménagement des blocs sanitaires.
Date de signature : 05 août 2020
Montant : 75.041.624 FCFA
Entreprise bénéficiaire : FH Services
Bénéficiaire effectif : M. WAFEU DOUTSA Fabrice

2- Stade militaire de Yaoundé:

Marché spécial N°108/2020/MS-COVID-19/Minsanté.
Objet du marché : Aménagement des blocs sanitaires
Date de signature : 05 août 2020
Montant : 86.773.372 FCFA
Entreprise bénéficiaire : Total Technics SARL
Bénéficiaire effectif : M. Djakou Gatcha Gerard Aimé.

3- Stade municipal de Buea:

Marché N°127/2020/MS-COVID-19/Minsanté
Date de signature : 07 août 2020
Objet du marché : Travaux d'aménagement d'un centre d'isolement.
Montant : 259.698.989 FCFA
Entreprise bénéficiaire : Société Outcom Africa
Bénéficiaire effectif : M. Abayo Dashaco Boniface.

4- Middle Farm Stadium.de Limbe :

Marché spécial N°129/2020/MS-COVID-19/Minsanté
Date de signature : 07 août 2020
Objet du marché : Travaux d'aménagement d'un centre d'isolement.
Montant : 304.412.645 FCFA
Entreprise bénéficiaire : Sté Full Circle LTD.
Bénéficiaire effectif : M. Abayo Dashaco

Deux constats se dégagent sur les travaux effectués dans les stades réquisitionnés pour la prise en charge des patients atteints de covid-19 :

- Les travaux effectués au stade municipal de Buea et au Middle Farm Stadium de Limbe sont quatre à cinq fois plus chers qu'au stade Mbappe Leppe de Douala et au stade militaire de Yaoundé qui sont pourtant des villes à très forte démographie.

-Le paiement des marchés pour les travaux d'aménagement d'un centre d'isolement des patients au stade de Buea et celui des travaux d'aménagement d'un centre

d'isolement au Middle Farm Stadium de Limbe pour un montant cumulé de 564.111.634 FCFA seront effectués non pas au profit de ces deux entreprises mais bénéficiaire effectif à savoir M. ABAYO Dashaco. Allez donc savoir qui se cache derrière ce nom. S'agit-il d'un nom d'emprunt ? Seules des enquêtes sérieuses permettront d'être fixé sur les ramifications liées à cette identité.

Plus grave, le Secrétaire général de la présidence de la République vous a instruit de démanteler les installations covid-19 sur trois stades à savoir le stade militaire de Yaoundé, le stade Mbappe Leppe à Douala et le Middle Farm Stadium de Limbe pour cause des préparatifs du Championnat d'Afrique des nations 2021. Cela fait 466.227.641 FCFA en fumée. Ne saviez-vous pas que le CHAN 2021 était programmé quand vous passiez les marchés spéciaux sur ces stades ? Vous le saviez. Pourquoi n'avoir pas reversé cet argent aux cliniques privées contenues dans la liste transmise au Premier ministre ? Ces cliniques privées disposent pourtant des infrastructures immobilières connues qui auraient pu permettre de réaliser des économies sur cet aspect. En réalité, M. le Ministre, vous êtes dans une mafia bien orchestrée : choisir un site qui va par la suite faire très rapidement l'objet de démantèlement pour une raison quelconque et ainsi masquer subtilement et faire empocher l'argent dédié par des prête-noms officiellement désignés dans le communiqué du 05 octobre dernier "BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS". Ce stratagème a été programmé par la mafia.

Que dire de l'oxygène nécessaire pour la réanimation des patients dans les hôpitaux ? L'hôpital Laquintinie vient de recevoir ses premiers kits d'oxygène depuis la survenue de la pandémie et qui sont l'œuvre de MTN Cameroon à travers un don. Pourtant vous avez passé des marchés spéciaux.

- Marché spécial N°017/2020/MS-COVID-19/Minsanté :

Date de signature: 19 juin 2020

Objet du marché : Acquisition des concentrateurs d'oxygènes.

Montant : 116.325.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : ABS MOTORS COMPANY SARL

Bénéficiaire effectif : M. ABOUBAKAR SIDIKI

Observations: Matériel médical livré et réceptionné.

- Marché spécial N°041/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ :

Date de signature : 30 juin 2020

Objet du marché : Fourniture de concentrateurs d'oxygènes

Montant : 399.512.500 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets ROC SÉCULAIRE ENGENERING

Bénéficiaire effectif : Mme TAMEWE Judith

Observations : livrés et réceptionnés.

* Marché N° 129/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ

Date de signature : 07 août 2020

Montant : 299.141.815 FCFA

Objet du marché : Fourniture du matériel médical (respirateurs, concentrateurs d'oxygènes)

Entreprise bénéficiaire : NSF CAMEROUN SARL

Bénéficiaire effectif : M. NDJANGA SAHA Flagele

** Marché N° 0131/2020/MS-COVID-19/ MINSANTÉ :*

Date: 07 août 2020

Objet du marché : Fourniture du matériel médical (respirateurs de réanimation, concentrateurs d'oxygènes)

Montant : 299.141.815 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Sté EASY PRINT SARL

Bénéficiaire effectif : NDJANGA SAHA FLAGELE

Observations : En cours de livraison

NB: Les deux marchés spéciaux à savoir le marché N° 0129 et le marché N° 0131 ont été signés le même jour (07 août 2020), ont le même objet (fourniture des respirateurs de réanimation et des concentrateurs d'oxygènes), le même montant (299.141.815 FCFA) et le même bénéficiaire effectif (NDJANGA SAHA FLAGELE)

** Marché N° 0154/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ.*

Date de signature : 21 août 2020

Objet du marché : Fourniture de respirateurs de réanimation

Montant : 387.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : FUNDING TRANSFER AND SERVICES GROUP S.A.

Bénéficiaire effectif : NGONO ONANA Félix Ivan

Observations: Fournitures livrées et réceptionnées.

** Marché spécial N° 0155/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ*

Date de signature : 21 août 2020

Objet du marché : Fourniture de respirateurs de réanimation

Montant : 172.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets FORSON

Bénéficiaire effectif : NSIA ATANGANA Daniel

Observations : Fournitures livrées et réceptionnées

SOIT UN TOTAL DE 1.673.121.130 FCFA pour les respirateurs de réanimation et les concentrateurs d'oxygènes, pourtant l'Hôpital Laquintinie vient de recevoir de l'oxygène grâce à un don de l'entreprise MTN CAMEROON.

Comme si cela ne suffisait pas, vous avez signé d'autres marchés spéciaux pour des ambulances médicalisées (880 millions FCFA) et autres véhicules ainsi qu'il suit :

** Marché spécial N°0158/2020/MS-COVID-19/Minsanté*

Date de signature : 21 août 2020

Objet du marché : Fourniture de huit (08) ambulances médicalisées type C

Montant : 440.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : YAO SARL FARM

Bénéficiaire effectif : M. DEMETRIADES Gregoris

Observations: livraison attendue

** Marché spécial N° 162/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ :*

Date de signature : 25 août 2020

Objet du marché : Fourniture de huit (08) ambulances médicalisées type C

Montant : 440.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Mediline Medical Cameroon S.A.

Bénéficiaire effectif : YOON SUNGUK

Observations : livraison attendue.

Ce qui porte le total des marchés spéciaux de Mediline Medical Cameroon S.A. à 7.440.000.000 FCFA. Comme il fallait s'y attendre, LA PART DU LION a été réservée à cette entreprise.

** Marché spécial N° 012/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ :*

Date de signature : 09 juin 2020

Objet du marché : Fourniture de huit (08) véhicules double cabine 4 x 4 et deux (02) véhicules station wagon 4 x 4. Au ministère de la santé

Montant : 300.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Groupe PAMIC SARL

Bénéficiaire effectif : M. POUANI Michel Alain.

Observations: livrés et réceptionnés.

Sur le marché spécial N°012/2020, pourquoi n'avoir pas directement acheté ces huit véhicules double cabine 4 x 4 chez les concessionnaires connus ? Pourquoi ponctionner dans le budget covid-19 plutôt que dans le budget de fonctionnement du ministère de la santé ?

** Marché spécial N° 061/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ :*

Date de signature : 04 juillet 2020

Objet du marché : Fourniture par voie aérienne express de 20.000 kits de dialyse

Montant : 796.441.272 FCFA

Entreprise bénéficiaire : FREENUS CARE PHARMA AFRIQUE

Observations : kits livrés et réceptionnés.

Les insuffisants rénaux apprécieront, eux qui se plaignent régulièrement de l'absence des kits de dialyse dans nos hôpitaux publics malgré les budgets alloués à cet effet chaque année dans le budget global de l'Etat

** Marché spécial N°021/2020/MS-COVID-19/Minsanté*

Date de signature : 19 juin 2020

Objet du marché : Fourniture des sur chaussures en caoutchouc

Montant : 425.000.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : METROCALIB SARL

Bénéficiaire effectif : M. FENDJO Paul

** Marché spécial N°023/2020/MS-COVID-19/MINSANTÉ*

Date de signature : 19 juin 2020

Objet du marché : Fourniture du matériel médical (sur-blouses)

Montant : 302.400.000 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets MAEK Cameroon

** Marché spécial N° 022/2020/MS-COVID-19/Minsanté*

Date de signature : 19 juin 2020

Objet du marché : Construction d'un poste de santé aux frontières de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen

Montant : 261.865.922 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets Global Distribution.

Les Camerounais qui débarquent ou embarquent du côté de cet aéroport pourront apprécier.

Pour ce qui concerne les marchés spéciaux pour la construction des bâtiments d'isolement dans les hôpitaux régionaux:

** Hôpital régional de Bamenda*

Date de signature : 30 juin 2020

Montant : 279.746.343 FCFA

Entreprise bénéficiaire : ALCAN CAMEROON S.A

Bénéficiaire effectif : Mme HAPPI épouse NDECHAM CHRIFON Gisèle

**Hôpital régional de Ngaoundere*

Date de signature : 1er juillet 2020

Montant : 412.637.636 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets Grand Lux

Bénéficiaire effectif : M. Souleymane Issa

** Hôpital régional de Buea*

Date de signature : 1er juillet 2020

Montant : 420.402.466 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Sté DOM et Frères SARL

Bénéficiaire effectif : M. DOH Victor Pepleh

** Hôpital régional de Maroua*

Date de signature : 09 juin 2020

Montant : 239.977.907 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets First Line Security services

Bénéficiaire effectif : M. ABDOUL RAOIF Alhassan

** Hôpital régional de Garoua*

Date de signature : 09 juin 2020

Montant : 230.004.857 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets HANNOUR BTP SARL

Bénéficiaire effectif : M. NJIFON ALIYOU

** Hôpital régional de Bertoua*

Date de signature : 29 juin 2020

Montant : 199.048.175 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets NJB Services

Bénéficiaire effectif : Mme SOUA Annie Irène

Toujours à l'hôpital régional de Bertoua :

Date de signature du marché : 29 juin 2020 (le même jour que le marché précédent)

Objet du marché : Travaux de sécurisation (clôture) et d'aménagement des VRD du bâtiment à usage d'isolement hospitalier (sur le même bâtiment).

Montant : 51.891.076 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets NJB Services (la même entreprise)

Bénéficiaire effectif : Mme SOUA Annie Irène

** Marché spécial pour les travaux de réhabilitation et d'extension du Pavillon Lagarde de l'hôpital central de Yaoundé (HCY)*

Deux lots répartis ainsi qu'il suit :

LOT N°1: Travaux de réhabilitation et d'extension

Date de signature : 29 juin 2020

Montant : 823.999.500 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Engeneering Cameroon SARL

Bénéficiaire effectif : M. Aboubakar SIDIKI

LOT N°2: Maîtrise d'œuvre partielle relative au suivi et au contrôle des travaux de réhabilitation/extension du Pavillon Lagarde et de la réhabilitation du pavillon de neurologie (R+2) de l'hôpital central de Yaoundé

Date de signature : 29 juin 2020

Montant: 99.999.473 FCFA

Entreprise bénéficiaire : Ets New Design Builtshine

Bénéficiaire effectif: M. TEKENDO NANYOU René Blaise.

Ets New Design Builtshine dont le bénéficiaire effectif est M. TEKENDO NANYOU Rene Blaise est manifestement devenu pour votre département ministériel la référence en matière de maîtrise d'œuvre complète/partielle pour le contrôle et le suivi des projets de réhabilitation/restructuration de projets covid-19 puisque le marché N°007/2020/MS-Covid-19/Minsanté relatif à la maîtrise d'œuvre complète de l'ancien bâtiment ORCA pour centre spécialisé de prise en charge patients covid-19 lui a également été concédé le 09 juin 2020 pour un montant de 56.047.500 FCFA. Soit un total de 156.046.973 FCFA pour le contrôle et le suivi de ces deux projets au profit de cet établissement qui détient manifestement le monopole en la matière sur l'ensemble du territoire national.

Je ne rentrerai pas dans d'autres marchés (200 millions FCFA fractionnés en deux marchés de 100 millions FCFA chacun pour les lunettes de protection alors que les médecins, infirmiers et autres personnels en réclament dans les hôpitaux publics) qui font également l'objet de suspicions diverses.

M. le Ministre,

J'ai été surpris que le FMI ait pu saluer la transparence du Cameroun dans l'attribution des contrats relatifs à la riposte au Covid-19. Peut-être leur avez-vous présenté d'autres contrats non contenus dans votre communiqué du 05 octobre dernier. Si par contre les plénipotentiaires de cette institution se sont appuyés sur les contrats publiés dans le communiqué rendu public le 05 octobre dernier, il y a lieu de dire que ce satisfecit ne peut relever que des fadaïses. Si la transparence pour le FMI se réduit à la publication des dates de signature des marchés, les noms des entreprises bénéficiaires, les montants des marchés, sans audit sur les procédures d'attribution des marchés spéciaux (avis d'appel d'offres, transparence dans le dépouillement des offres, etc), on est en droit de se poser des questions. soit les plénipotentiaires du Fmi ont bâclé leur travail soit leur séjour s'est faite à la camerounaise avec tout ce que cela comporte comme corruption etc. les marchés contenus dans le communiqué du 05 octobre dernier porte sur environ 50 milliards fcfa plus précisément 50.219.477.924 fcfa. qu'a-t-on fait des 200 millions de dollars (environ 135 milliards fcfa) que le Fmi a accordés au Cameroun pour la riposte contre la covid-19 ? qu'a-t-on fait du fonds spécial covid-19 chiffré à 180 milliards fcfa contenu dans la loi des finances rectificatives de l'exercice 2020?

Le simple fait de mentionner dans le communiqué du 05 octobre dernier - qui retrace les marchés et lettre-commandes - les noms des entreprises bénéficiaires suivis du nom des bénéficiaires effectifs jette de profondes suspicions sur le mode de fonctionnement des entreprises citées. Il est d'usage que chaque entreprise soumissionnaire d'un marché public devrait disposer d'une identité bancaire contenue dans l'attestation de domiciliation bancaire, pièce exigible et obligatoire à la soumission à l'appel d'offres tout comme au paiement du marché. Veut-on nous faire croire que les relevés d'identité bancaire mentionnés dans les dossiers des entreprises lors de l'attribution de ces marchés ont fait l'objet de modification lors du paiement des prestations ? La réalité est que ce stratagème vous permet de mieux contrôler les rétro-commissions en effaçant les traces compromettantes qui pourront être mises à nu lors

D'un contrôle.

Compte tenu du temps imparti pour la prise de parole dans cette Auguste Chambre, je n'invoquerai pas tous les autres marchés qui font l'objet de très fortes suspicions dans ses différentes articulations.

De ce qui précède, M. le Ministre, les charges de PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS, DE CONFLIT D'INTÉRÊTS, DE CORRUPTION ET DE DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS pèsent suffisamment contre vos collaborateurs et vous. Quand de telles charges s'accumulent de façon flagrante sur un Ministre il n'est plus digne d'occuper sa fonction. LA SALUBRITÉ PUBLIQUE IMPOSE QUE VOUS DEMISSIONNEZ DE VOS FONCTIONS. Il est inadmissible de profiter de la détresse des camerounais pour s'enrichir. C'est ignoble!!

En attendant la démission du ministre de la santé publique, qu'il soit mis sur pied et dans l'urgence, M. le Président de l'Assemblée nationale, une

Commission d'enquête parlementaire sur la gestion des fonds covid-19. Cette Commission d'enquête parlementaire nous permettra au niveau de cette Auguste Chambre, d'examiner minutieusement les comptes Covid-19 afin d'être fixés sur le niveau réel des fractionnements des marchés, l'effectivité des livraisons des matériels et des réalisations des marchés à travers les PV de réception, l'expertise des entreprises adjudicataires de ces marchés publics. .Dois-je rappeler qu'au niveau de l'Exécutif, le Premier ministre, Chef du gouvernement auquel il appartient, a déjà saisi la Chambre des comptes? Vous n'avez pas le droit d'être laxiste ou de traîner le pas sur cette affaire qui sent le souffre d'énormes détournements de deniers publics. Le Communiqué rendu public porte sur un montant global de 50.219.477.924 FCFA dépensé en trois mois. C'est l'argent du contribuable camerounais. Aucune excuse ne vous sera accordée, M. le Président. Encore moins à vous, Collègues Députés de cette législature, si une Commission d'enquête parlementaire n'est pas mise sur pied à cet effet par l'Assemblée nationale. Le peuple vous regarde, M. le Président. Le peuple camerounais nous regarde, Collègues Députés